



COMMUNIQUE DE PRESSE

Actualisation du Portrait statistique de l'audiovisuel, les données socio-démographiques des entreprises et des salariés de l'audiovisuel de 2021 sont disponibles !

La CPNEF de l'audiovisuel propose, avec le Portrait statistique, un outil dynamique pour mieux connaître les 247 000 salariés travaillant au sein des 12 000 entreprises du champ audiovisuel. Nouveauté 2023 : les données sont désormais accessibles par branche professionnelle.

Construit avec les données d'Audiens¹, et avec le soutien de l'Afdas, le Portrait statistique permet de saisir les particularités des 13 régions métropolitaines et des six branches professionnelles du champ audiovisuel : la production audiovisuelle, la production cinématographique, la production de films d'animation, la prestation technique image et son, la radiodiffusion et la télédiffusion sur 6 années.

Le Portrait de l'audiovisuel propose deux entrées :

- **Les chiffres clés** avec les principaux indicateurs du champ de l'audiovisuel : entreprises, salariés, métiers
- **L'espace data** qui permet une exploration plus fine dans les données en offrant la possibilité de croiser plusieurs indicateurs.



L'audiovisuel est une industrie culturelle dynamique avec 23% d'augmentation du nombre d'entreprises sur la période 2016-2021. C'est la branche professionnelle de la production audiovisuelle qui concentre 47% des structures françaises.



Parmi les 12 000 structures de l'audiovisuel, 95% sont des Très Petites Entreprises (TPE) de 0 à 10 salariés.²



Dans l'audiovisuel, l'hyper-concentration des entreprises en Ile-de-France reste une réalité en 2021 avec 61% de structures franciliennes.



Le contrat de travail de référence dans l'audiovisuel demeure le Contrat à durée déterminée d'usage (CDDU)³. En effet, pour la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel, un certain nombre de salariés est rassemblé pour un temps donné. Le CDDU correspond à l'activité des salariés alternant des périodes d'emploi et de non emploi, ce qui leur permet de travailler pour différents employeurs successifs. Les salariés sont 69% en CDDU.

¹ **Audiens** : Groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

² **Taille des entreprises** : Dans l'audiovisuel elle est déterminée par le nombre de salariés en CDI ou CDD en poste au 31 décembre de l'année étudiée.

³ **CDDU** : Contrat à durée déterminée dit « d'usage ». Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés, qui alternent des périodes d'emploi et de non emploi, au travers de contrats à durée déterminée liés à une fonction temporaire par nature. On parle d'intermittents dans le langage courant (cependant ce n'est ni un statut ni un métier).

Qui sommes-nous ? La Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions de l'audiovisuel, du cinéma et des médias.

Lien vers les infographies de synthèse :
<https://data.emploi.cpnef-av.fr/synthese/>

Lien vers le Portrait statistique
<https://data.emploi.cpnef-av.fr>

CONTACT

Jade Robin, chargée de projets
jrobin@cpnef-av.fr - 01 44 88 24 25